

Critères de recevabilité des candidatures CA – 2026

1. Détenir une des compétences relevées par le CA (besoins) :
 - Gestion
 - Juridique
 - Stratégique
2. Avoir suivi une formation en gouvernance
3. Compétences informatiques : Outlook, Word, Excel
4. Être disponible et présent à/aux :
 - Neuf (9) réunions en virtuel/présentiel (bureau Saint-Jean-sur-Richelieu)
 - Le deuxième jeudi du mois
 - Aux rencontres info-clubs de septembre et de mars
 - L'Assemblée générale annuelle régionale
 - Formation continue
5. Être préparé :
 - Consulter ses courriels régulièrement
 - Lire les documents
 - Se préparer aux réunions
 - Répondre aux demandes en respectant les délais
6. Avoir rempli le formulaire de candidature au complet